URGENCE LIBAN

LE DRAME DE TROP DANS UN PAYS EXSANGUE : LA CHAÎNE DU BONHEUR APPELLE AUX DONS

La Chaîne du Bonheur appelle à la solidarité avec la population du Liban frappée par une catastrophe sans précédent. Les dons sont possibles dès maintenant sur [www.bonheur.ch](http://www.bonheur.ch) et sur le compte postal 10-15000-6, mention « Urgence Liban ».

Les dommages causés par l’explosion à Beyrouth sont tels que le bilan n’est que provisoire. Plus de 130 personnes ont perdu la vie et 5000 ont été blessées. Le port est rasé et la ville à ses arrières dévastée, fenêtres et parois soufflées, voitures balayées. C’est comme si, en une seconde, Beyrouth avait replongé dans les drames de la guerre civile des années 70 et 80. Tant d’efforts de reconstruction et de stabilité réduits en cendres. Cette catastrophe est le drame de trop dans ce pays exsangue, qui sombrait déjà dans une crise économique depuis 2019. Sans compter que la crise du coronavirus a mis les hôpitaux sous pression, au moment même où les finances publiques s’asséchaient.

Les ONG suisses actives sur le terrain

Cinq des grandes ONG partenaires de la Chaîne du Bonheur sont actives au Liban depuis des décennies dans le cadre de l’aide aux réfugiés Palestiniens et Syriens. Elles se sont mises immédiatement en marche pour subvenir aux besoins des habitants de Beyrouth frappés par l’explosion : Caritas, la Croix-Rouge suisse, l’Entraide Protestante (EPER), Medair et Terre des hommes - Aide à l’enfance. Grâce à leur excellente connaissance du pays et leurs collaborations avec des organisations humanitaires locales, elles peuvent fournir de l’aide dans les plus brefs délais.

Les besoins sont immenses et urgents. Il y a non seulement l’effort de recherche des survivants dans les décombres et les soins médicaux aux blessés, où la Croix-Rouge libanaise - soutenue par la Croix-Rouge suisse - a un rôle clé à jouer avec ses bénévoles. Mais aussi 300'000 personnes qui ont perdu leur logement dans l’explosion, dont certains se retrouvent chez des membres de leur famille et bien d’autres réduits à loger dans les bâtiments publics (écoles, églises, mosquées) où tout est à mettre en place. Il est essentiel de leur fournir de l’eau, de la nourriture, des articles de première nécessité (couvertures, produits d’hygiène, de cuisine, etc).

L’impact des dons

Votre don aujourd’hui permet aux ONG partenaires de la Chaîne du Bonheur de réagir face à l’urgence et de contribuer à l’effort mondial pour venir en aide à la population libanaise. Ce petit pays à la nature époustouflante qu’on disait autrefois « la Suisse du Moyen-Orient » a trop souffert pour se relever seul d’une dévastation pareille. Seule une solidarité internationale d’envergure peut donner l’espoir aux Libanais terrassés aujourd’hui.

Les dons sont possibles en ligne sur [www.bonheur.ch](http://www.bonheur.ch) ou sur le compte postal 10-15000-6, mention « Urgence Liban ».

Personne de contact :

Tasha Rumley, responsable de programmes humanitaires – rumley@bonheur.ch ou 079 905 16 47

La Chaîne du Bonheur fédère la solidarité de la population suisse en faveur des victimes de catastrophes naturelles et de conflits, ainsi qu’en faveur de personnes en détresse, en Suisse comme à l’étranger. Fondation indépendante créée par la SSR, elle cofinance avec les dons de la population, d’entreprises ainsi que des cantons et communes, des projets de 26 ONG suisses actives à l'étranger. La Chaîne du Bonheur assure la bonne utilisation des dons grâce à des analyses et des évaluations sur le terrain, menées par des experts dans le respect des normes internationales en matière d’aide d’urgence, de réhabilitation et de reconstruction. En Suisse, la Fondation soutient des projets pour les personnes en difficulté. En outre, lors d’intempéries dans le pays, elle vient en aide aux particuliers, communes ou PME qui ont subi des dégâts importants. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de 1,8 milliard de francs de dons. Plus d’infos sur [www.bonheur.ch](https://www.bonheur.ch/) ou sur [medias.bonheur.ch](http://medias.bonheur.ch)